



Assemblée générale

Distr. limitée
16 septembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 128 h) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes

Belize : projet de résolution

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cabo Verde, Canada, Comores, Costa Rica, Dominique, Espagne, Grèce, Grenade, Guinée, Guyana, Haïti, Inde, Irlande, Israël, Jamaïque, Maroc, Mauritanie, Mexique, Nicaragua, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Singapour, Slovénie, Soudan du Sud, Suriname, Trinité-et-Tobago, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du) et Zimbabwe.

